

Diplôme du ministère de l'agriculture de niveau 4 RNCP38093

Enregistrement de la certification jusqu'au 01/01/2029

ETABLISSEMENT PUBLIC
D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE
CFPPA
NEVERS - COSNE - PLAGNY
Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricole



Objectifs



Formation continue



10 mois



82% de réussite (5 dernières années)



Taux d'insertion
39%



Taux de
satisfaction
95 %

Organisation de la formation

Formation continue sur 10 mois comprenant 1200 heures réparties selon les semaines :

- ↳ 18 semaines de regroupement en centre de formation : cours théoriques, travaux pratiques, visites sur le terrain
- ↳ 8 semaines de stage en entreprise
- ↳ 12 semaines de projets individualisés en formation à distance avec possibilité de tutorat

Modalités pédagogiques

En présentiel ou à distance (FOAD) avec une alternance centre de formation / entreprise

Les + de la formation

- Accompagnement personnalisé
- 2 exploitations : polyculture-élevage allaitant et pépinière/horticulture
- Validation du Certiphyto décideur
- Certificat Sauveteur Secouriste du Travail

Période d'entrée en formation

Fin septembre 2025

Modalités d'accès

Conditions d'inscription

Etre âgé de plus de 18 ans
Avoir un projet professionnel défini dans le domaine agricole

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP)

Modalités de recrutement

Entretien individuel de motivation afin de mesurer la pertinence du projet
Recrutement prévu au cours du 1^{er} semestre 2025

*Possibilité d'accompagnement et d'aménagements pour les personnes en situation de handicap.



Contenu de la formation

MODULES TRANSVERSAUX

MODULES INDIVIDUALISÉS

Se situer en tant que professionnel
Piloter le système de production
Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
Valoriser les produits ou services de l'entreprise

2 modules de 70 heures permettant d'acquérir des capacités professionnelles supplémentaires ou relatives à un savoir-faire particulier

Réalisation dans le Centre de Formation du stagiaire ou dans un Centre de Formation partenaire (avec convention préalable)

Exemple : Module « Transformer les produits de la viande » si le projet personnel est de s'installer en créant un atelier de diversification à la ferme



Credit photo antimedevdev

Credit photo SimonSkalar



Modalités d'évaluation

Le stagiaire reçoit une formation générale, technique et pratique avec délivrance du diplôme sous forme d'unités capitalisables dont la validation peut être totale ou partielle.

Si validation partielle, possibilité de valider les UC suivantes pendant 5 ans.

Les évaluations ont lieu tout au long de la formation, il s'agit d'épreuve sous la forme de mises en situations professionnelles avec entretien d'explicitation.

Frais pédagogiques et rémunération

Aucun frais pédagogique à prévoir.

Rémunération en fonction du statut. Prise en charge selon éligibilité : France Travail, ASP, CPF...

Débouchés

- ➡ Installation en tant qu'agriculteur(rice)
- ➡ Salarié(e) hautement qualifié(e)
d'entreprise agricole

Poursuites de qualification

- ➡ Certificat de Spécialisation
- ➡ Brevet de Technicien Supérieur Agricole



COFINANCE
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT

Pour contacter le CFPPA

243 route de Lyon – 58000 CHALLUY
☎ **03.86.21.66.08**
✉ **cfppa.nevers@educagri.fr**
🌐 **www.epleanevers.educagri.fr/**